



Surchauffe téléphone suite à une réparation

Par **Brother6**, le **31/03/2017 à 17:57**

Bonjour,

il y a un mois et demi je fais tomber mon téléphone Samsung Galaxy S7 Edge ce qui a causé les dommages à la vitre arrière suite à cela j'ai recherché un réparateur proche de chez moi et celui-ci ma facture et 75 € pour la vitre arrière jusque-là tout va bien hier matin je me réveille je trouve mon téléphone éteint bizarre sachant qu'il est allumé en charge la nuit je le redémarre le téléphone s'était éteint pour surchauffe ce matin rebelote sauf qu'une surprise m'attendait je me suis retrouvé avec l'appareil photo fondue la touche supérieure du volume qui ne marche plus le port USB qui bug et l'écran fissuré donc j'ai été voir mon opérateur SFR puis Bouygues Telecom car entre-temps j'ai changé les deux m'ont répondu d'aller voir une boutique agréé Samsung ce que j'ai fait ils m'ont expliqué alors que la garantie n'est plus valable sachant que le réparateur n'était pas agréé Samsung ils m'ont également expliqué que je pouvais réclamer le remboursement de mon téléphone ainsi que le montant des réparations avez-vous des exemples de courrier de réponse à m'apporter.

Merci beaucoup ,cordialement

PS: je suis désolé pour ce pavé le téléphone ne marche presque plus et je ne peux plus écrire j'ai dû donc dicter tout ce texte ^^

Par **morobar**, le **31/03/2017 à 18:15**

Bonjour,

[citation]ils m'ont également expliqué que je pouvais réclamer le remboursement de mon téléphone ainsi que le montant des réparations [/citation]

A qui ?

Si c'est au réparateur voisin, vous devrez démontrer que c'est la réparation qui est à l'origine de la surchauffe.

Avec les problèmes qu'a connu ce fabriquant sur un modèle récent, il va être difficile de ne pas faire le rapprochement.

A mon avis mieux vaut contacter le fabriquant.

SAMSUNG ELECTRONICS FRANCE

1 Rue Fructidor, 93400 Saint-Ouen

TPH: 01 44 04 70 00

satisfaction.clients@samsung.com

Par **Brother6**, le **31/03/2017 à 20:21**

Un magasin agréé samsung m'a fait un certificat comme quoi cela venais du remplacement, il n'était pas agréé et m'a de toute façon mis le téléphone hors -garantie sans m'en informer ..

Par **morobar**, le **01/04/2017 à 08:03**

Le dit magasin agréé n'a rien d'un expert.

Quand au réparateur "on agréé" il peut être tout autant compétent sans cet agrément commercial.

Il n' avait rien à dire, sinon exécuter vos ordres.

Plutôt que de vous embarquer dans une voie qui risque d'être fort couteuse, commencez une intervention comme je vous l'ai indiqué.

Par **morobar**, le **03/04/2017 à 15:04**

Bonjour,

Le site me signale une réponse pouvant émaner du constructeur, réponse qui a disparu.